

Le Musée des Instruments sans musique

Depuis fin août, le MIM ne propose plus d'audioguides au public. Un coup rude pour les visiteurs de l'institution, frustrés de n'être plus guidés par le son dans ce beau musée. Explication.

ISABELLE PLUMHANS

«**V**ous allez voir ce que vous allez entendre.» Ce slogan, c'est celui du Musée des Instruments de Musique à Bruxelles. Mais ça, c'était avant puisque comme le souligne l'auteur du livre «Les musées aiment-ils le public?», Bernard Hennebert, puisque l'institution vient de le retirer de son site internet. Il y a de quoi: depuis ce 21 août, les audioguides ne sont plus disponibles au Musée des Instruments de Musique qui se visite donc... sans musique.

Munis de capteurs infrarouges, ces guides permettaient entre autres d'entendre le son de l'instrument devant lequel on se trouvait. Un essentiel puisque de nombreuses pièces du MIM sont rarissimes et méconnues.

Appel d'offres

Quelle mouche a donc piqué la direction pour retirer ces guides de sa proposition?

«Nous étions depuis 2012 sous contrat avec le MIM, explique Jan Bossier, cofondateur de la société Artspot, qui a développé les audioguides. Ce contrat courait jusqu'en 2015, et a été prolongé deux fois. Cette année, l'inspecteur des Finances a signifié au MIM qu'il était illégal de le prolonger encore. Le musée devait introduire un appel d'offres public.»

Pour Jan Bossier c'est clair: «Il le savait depuis longtemps, c'est de la mauvaise gestion, un manque de vision, un manque d'amour du lieu et du public.» Si le cofondateur de Artspot est amer, c'est pour les utilisateurs: «Pour nous, c'est un contrat qui s'arrête, la vie continue. Mais le principal attrait du musée était cette possibilité d'entendre la musique. Avec les équipes du musée nous avons déployé pas mal d'énergie pour proposer un outil optimal. Elles pensaient à de nouveaux parcours mais à leur retour de vacances apprennent qu'il n'y a plus d'audioguide. C'est démotivant pour elles et terriblement dommage pour les visiteurs.»

Au musée, on reconnaît qu'il y a eu dans le passé des erreurs dans la communication et l'évaluation du dossier.

Mais Alexandra De Poorter, actuelle directrice, ne veut pas s'étendre sur le travail

de ses prédécesseurs et préfère (pré)voir demain. «Je ne veux pas retirer les audioguides définitivement, ils sont essentiels.»

Des démarches

Confirmant l'obligation d'un appel d'offres public, elle explique: «Ça prend du temps. Plus que prévu. L'appel doit passer par Belspo, par l'Inspection des Finances et enfin par le cabinet de Zuhair Demir.» Il faut donc parer au plus pressé, et réinstaurer une offre la plus qualitative possible.

«Nous organisons deux fois par jour des visites guidées gratuites. Et nous allons acheter des MP3 pour remplacer provisoirement les audioguides. Nous espérons les avoir pour octobre. Quant à l'appel d'offres, le cahier des charges est finalisé, j'espère le publier d'ici une semaine.» Afin de proposer de nouveaux les audioguides au public dès le 1^{er} avril. «Et ce n'est pas une blague, souligne la directrice.»

«Je ne veux pas retirer les audioguides définitivement, ils sont essentiels.»

ALEXANDRA DE POORTER
DIRECTRICE DU MIM